

PRIME DE SERVICE

Alors que le pouvoir d'achat des fonctionnaires est malmené par les Gouvernements (gel du point d'indice, échelons à la durée maximale, fusion de grades, rémunération au mérite, etc.) la prime de service, communément appelé « *prime d'assiduité* » reste un complément de salaire.

Malgré la période de confinement et la crise sanitaire,
elle sera bien versée sur le bulletin de salaire de juin

Le montant de la prime de juin 2020 s'élève à

631,50€ Brut

pour un agent à temps complet.

*Retenue 6,32€ brut/jour de maladie ordinaire les 10 premiers jours, puis 3,16€ brut de retenue/jour suivant.
Période de référence pour le calcul des retenues MO : 16/11/2019 - 15/05/2020.*

FO toujours très attentif au quotidien des agents, continuera inlassablement à revendiquer des augmentations salariales afin d'améliorer un pouvoir d'achat maltraité de longue date par les gouvernements successifs.